ISSN 1274-0608 N°81 - DÉCEMBRE 2014 0,50 EUROS

BULLETIN DU SYNDICAT CNT DES TRAVAILLEURS DE L'ÉDUCATION - PARIS

ZÉRO DE CONDUITE

LA POLICE MUTILE, LA POLICE ASSASSINE...

Rémi Fraisse a été assassiné par un gendarme, à l'aide d'une grenade offensive, arme de guerre. Pourquoi ? Parce qu'il luttait contre un projet de barrage destiné à l'irrigation massive de quelques champs de cultures intensives. Un projet destructeur de l'environnement, par l'inondation de zones humides à court terme, et par la pollution habituelle engendrée par le modèle d'agriculture productiviste à long terme.

Depuis ce jour sombre, de nombreuses manifestations d'hommage à Rémi et de soutien à la lutte du Testet ont fleuri. Toutes ces manifestations ont été réprimées. La police y a fait ses basses œuvres habituelles : provocations, matraquages, gazages, arrestations massives, arrestations préventives, gardes-à-vue abusives, poursuites pour « violences », « outrage » ou « rébellion ».

L'État essaye d'empêcher toute contestation du modèle capitaliste. Il montre qu'il est prêt à tuer ou mutiler pour le défendre, et pouvoir poursuivre la destruction, commencée depuis plus de trente ans, de tous les acquis sociaux.

L'État prouve aussi son racisme. Les meurtres policiers sont légion en banlieue contre les populations pauvres issues de l'immigration. La violence policière s'exprime surtout contre les jeunes, très majoritaires dans les assassinats policiers de ces dernières années. L'inflexibilité du gouvernement face aux alternatives que peuvent proposer des manifestants, zadistes, écologistes, libertaires, est le signe de sa partialité.

Les journalistes, les flics et les politiques dénoncent, côté manifestants, des violences souvent froidement inventées ou dérisoires ; la destruction de quelques vitrines ou abribus est prise comme excuse pour réprimer les mouvements sociaux et restreindre les libertés individuelles et collectives. La police, elle, tire dans le tas : lors des manifestions en hommage à Rémi, trois personnes ont perdu un œil, une a eu le nez fracturé. Et on ne compte plus par ailleurs les blessures irréversibles consécutives à des tirs de flashball, à l'utilisation de tasers ou des suites de tabassages par les forces de l'ordre.

...POUR DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DES PUISSANTS

Les manifestations réactionnaires de ces dernières années (contre l'éco-taxe, contre le mariage homo...) n'ont jamais abouti à une telle répression parce qu'elles ne remettent pas en cause le capitalisme, au contraire. Les nôtres font peur à l'État parce qu'elles montrent que l'on peut reprendre nos vies en main. Elles montrent notre solidarité envers toutes celles et tous ceux qui luttent pour se débarrasser de toutes les formes d'exploitation, pour transformer le monde et rendre possible l'autogestion dans un environnement respecté, sans exploitation. Elles manifestent notre haine de ce système injuste, de ses gros patrons, ses banques et son parti socialiste.

La CNT appelle à participer à toute manifestation en hommage à Rémi et en soutien à la lutte du Testet. La CNT n'appellera pas au calme. Les manifestants sont en colère et leur colère est digne et légitime. Tout comme l'est notre volonté de libérer les espaces vendus aux intérêts capitalistes, pour en faire des lieux d'échange, de partage, de réinvention de nos vies individuelles et collectives. Contre leurs hiérarchies, leurs flics, et leurs mépris !

R.I.S

(réunion d'information syndicale)

Zones d'éducation prioritaire, discrimination positive, différenciation pédagogique... Et si tous ces dispositifs renforçaient la stigmatisation des pauvres et entérinaient les inégalités sociales ?

Nous organisons une réunion d'information syndicale à ce sujet mardi 20 janvier 2015 de 16h à 19h.

Modèle de lettre à l'IEN :

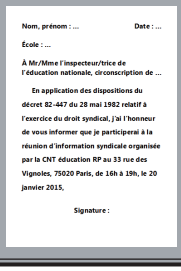
Nom, prénom : ... Date : ...

École : ...

À Mr/Mme l'inspecteur/trice de l'éducation nationale, circonscription de ...

En application des dispositions du décret 82-447 du 28 mai 1982 relatif à l'exercice du droit syndical, j'ai l'honneur de vous informer que je participerai à la réunion d'information syndicale organisée par la CNT éducation RP au 33 rue des Vignoles, 75020 Paris, de 16h à 19h, le 20 janvier 2015,

Signature :

C'est l'éducation qui doit être prioritaire pas les zones

Les « zones d'éducation prioritaires » sont créées en 1981. C'est une des premières mesures éducatives du gouvernement Mitterrand (ça aurait dû nous alerter !) tout juste élu. Cela consiste dans le « renforcement sélectif de l'action éducative dans les zones et dans les milieux sociaux où le taux d'échec scolaire est le plus élevé ». La discrimination positive est une création revendiquée de la gauche : sous couvert de donner plus aux plus démunis - ce qui paraît être le bon sens - on rompt surtout avec le principe d'égalité. En bref, soyons modernes, soyons équitables !

Quelques années plus tard en 1989 sont créés les projets d'école : « Le projet d'école s'inscrit dans la loi d'orientation de 1989. Il est obligatoire. Il a un rôle moteur dans et autour de l'école. Sa finalité est d'accroître l'efficacité de l'école. Ce projet vise à promouvoir une meilleure réussite scolaire, à prendre en compte l'enfant à l'intérieur comme à l'extérieur de l'école, en coordonnant les interventions des équipes pédagogiques ».

Jusque là, le travail dans les écoles était justifié par l'obligation de moyens mis à disposition des usagers, des élèves et de leurs familles. Comme tout service public. Désormais, sous couvert d'« efficacité » - et de bon sens décidément ! - chaque école doit justifier son travail et ses modalités d'action. L'obligation de moyens est renversée par une obligation de résultats.

Trente ans plus tard, nous voyons les dégâts causés par ces deux mesures emblématiques de la gauche :

• La création des ZEP, outre l'effet inégalitaire, a paupérisé l'ensemble des écoles. L'enveloppe budgétaire a été réduite et c'est à l'intérieur de celles-ci que les équipes – souvent aidées des parents – se mobilisent les unes contre les autres pour obtenir le label-sésame.

• L'obligation de résultat intrinsèque à la Loi d'orientation de 1989 s'est étendue à l'ensemble du système éducatif : toute demande de moyens (classe transplantée, bus, classe APAC, partenariat avec une structure extérieure, etc.) doit être accompagnée d'un projet... pour mieux nous être refusée car les moyens n'y sont plus !

Enfin, selon une étude de l'Insee portant sur la période 1982-1992, « la mise en place des zones d'éducations prioritaires n'a eu aucun effet significatif sur la réussite des élèves ». Cette étude relève aussi les effets de contournement des collèges ZEP par les parents qui le peuvent... Par contre pour briser le principe d'égalité, stigmatiser les établissements, mettre en œuvre l'obligation de résultats et assécher les enveloppes budgétaires, c'est bigrement efficace !

Le principe de « discrimination positive » montre, à travers les ZEP, que cela reste de la discrimination avant tout. Ce ne sont pas les zones qui doivent être prioritaires, c'est l'éducation !

Pour les 43 d'Ayotzipana !

Difficile de ne pas revenir sur la terrible disparition (et très probable exécution) de 43 jeunes étudiants mexicains de l'école normale rurale d'Ayotzinapa survenue dans l'État du Guerrero au sud de Mexico.

Sur le site très complet « Libérons-les ! », on peut lire que cette école est connue pour être un foyer de contestation/conscientisation politique, où les élèves ont à cœur de dénoncer et de changer le système actuel tout en restant proche du peuple (bref, un peu comme dans nos ESPE). C'est au retour d'une manifestation destinée à collecter des fonds (les récentes contre-réformes néo-libérales ont affaibli et parfois fermé bon nombre de ces écoles normales) pour assurer leur formation et devenir instituteur de campagne que les 43 étudiants, tous issus de familles rurales pauvres, ont été arrêtés et enlevés par la police municipale d'Iguala, secondée par des groupes mafieux liés au trafic de drogue. Il faut rappeler que cette économie tentaculaire alimente principalement le marché et les banques US... Ce crime - supervisé par le maire crapuleux de la ville - est survenu dans un pays rongé par la corruption de tous les politiques et où la torture, les disparitions et les morts violentes (presque 100 000 depuis 2007 et 22 000 disparus) sont des faits quotidiens.

« N'oublions pas q être aussi un risq une étincelle dans longue et fr

Très vite et dans tout le pays, se sont déclenchées des marches pacifiques mais aussi de très légitimes manifestations violentes. L'État voisin de Oaxaca et celui du Chiapas, depuis longtemps en lutte contre la guerre aux pauvres et aux indiens menée depuis des décennies au Mexique, sont sur le front. On peut penser que ce grand feu de colère et de justice n'est pas prêt de s'éteindre. Les « 43 d'Ayotzinapa » nous parlent donc d'une éducation d'engagement, de combat, où l'on lutte parfois de façon tragique... Mais en aucun cas, d'un acte neutre, étroit, prévisible, desséché par la technique, froidement objectivable et évaluable, et surtout déconnecté du courant de la vie et de notre humanité. Alors, que ce soit dans les campagnes mexicaines terrorisées par le pouvoir ou, plus « confortablement » dans nos établissements, n'oublions pas qu'enseigner peut être aussi un risque, une brèche, une étincelle dans le néant de leur longue et froide nuit.

Football ma

Dans les cours d'école le « football » est roi : le jeu qu'improvisent les enfants ignore la corruption, l'affairisme et les comportements mafieux. Pas de poteaux : des vêtements posés à même le sol. Pas de tracé : les limites trouvées avec ce qu'il y a. Pas de maillots : pas de temps à perdre ! Le temps est contraint mais n'a rien à voir avec celui (officiel) de la FIFA. Certains peuvent même quitter le jeu quand bon leur semble ou y venir moyennant une rapide négociation. Les plus acharnés vivent la récréation comme *leur* moment où ils agissent avec plaisir et où s'exprime leur liberté. Que leur importe les magouilles du football-mafia dont l'écho dans les médias a été bruyant ces derniers temps !

Le jeu peut dégénérer, bien sûr : manifestation de sexisme lorsque les garçons veulent faire régner leur pouvoir sur l'espace, risque d'ostracisme lorsque le « nul » est mis hors jeu ou encore expression de domination lorsque les

Les AVS-AESH parisien-e-s à l'assaut du rectorat !

Mardi 25 octobre, première journée nationale de grève des auxiliaires de vie scolaire et accompagnant.e.s d'élèves en situation de handicap. Une trentaine d'AVS-AESH se mettent en grève sur Paris et se retrouvent à l'AG appelée par le collectif des AVS parisien-ne-s. Ça semble peu, mais c'est déjà beaucoup ! Sauter le pas de la grève, quand on est précaire et sur un siège éjectable, demande beaucoup de courage et de détermination. Après une AG où la colère et l'envie de lutter sont palpables, place à la manifestation !

L'entrée en force dans les locaux de la Masesh (Mission académique pour le scolarisation des élèves en situation de handicap) nous permet de faire entendre notre colère et nos revendications, et de laisser une liste d'AVS rencontrant de graves problèmes (dont une AVS non-payée depuis la rentrée !). Un rendez-vous est pris pour rencontrer des représentants du rectorat. Notre délégation s'organise et nous décidons collectivement que nos porte-paroles resteront anonymes, pour éviter tout risque de répression à leur égard. Et là, ça se corse : après presque une heure d'attente dans un couloir, notre délégation n'est pas reçue, sous prétexte que refuser de décliner son identité, ça ne se fait pas et que c'est un manquement grave aux règles les plus élémentaires de la courtoisie... Sans rire ! Dire ça à des personnes qu'on laisse attendre des heures, des jours, dans les couloirs pour leurs signatures de contrat ; payées avec des mois de retard ; déplacées d'établissement de façon arbitraire... C'est du côté du rectorat et du ministère que se trouve le mépris des règles et du respect.

qu'enseigner peut que, une brèche, le néant de leur oide nuit. »

Face à cela, nous sommes remonté-e-s à fond pour continuer le combat pour un statut qui nous garantisse des conditions de travail et de salaire acceptables, ainsi que le respect de notre fonction et de nos droits.

Rendez-vous le 17/12 à 18h à la Bourse du travail, 3 rue du Château d'Eau, salle Louise Michel, pour une nouvelle AG de lutte des AVS-AESH.

Lycéens à la rue, une situation insupportable

Vendredi 26 novembre a eu lieu devant le rectorat un rassemblement des MIE et de ceux qui les soutiennent. MIE ? Encore un acronyme… Un nouveau contrat précaire, un dispositif contre l'échec scolaire ? Non, les MIE sont les Mineurs Isolés Étrangers. Des jeunes arrivés seuls en France dans l'espoir pour eux et leur famille d'aller à l'école et de faire des études.

En principe, la loi française prévoit qu'aucun enfant ne dorme à la rue. L'ASE (Aide Sociale à L'Enfance) est sensée prendre sous sa protection les enfants jusqu'à leur majorité, et leur permettre d'être logés, nourris, soignés. Pourtant, depuis la rentrée, des dizaines de jeunes scolarisés dans des lycées parisiens sont à la rue. En début d'année, l'un d'entre eux a même été hospitalisé en état de sous-nutrition.

Mais alors, que fait l'ASE ? Des tests osseux. L'ASE oblige les jeunes à faire des radios des os pour « prouver » l'âge du jeune. Et bizarrement, presque tous sont déclarés majeurs par ces tests qui n'ont aucune validité scientifique, mais qui permettent à l'ASE et aux différentes structures d'accueil de se décharger de leur responsabilité.

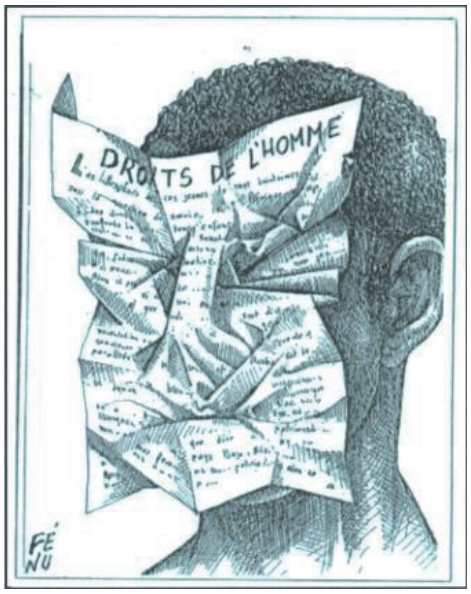

L'ASE a également confié à la PAOMIE (permanence d'accueil et d'orientation des mineurs isolés étrangers, tenues par les associations France Terre d'asile et la Croix Rouge) un premier travail de « tri » des jeunes. Des entretiens rapides ont pour but de déterminer si les jeunes à la rue, sans ressource et sans papiers ne sont pas des faux mineurs, faussement isolés. Résultat, de nombreux jeunes ne sont plus considérés comme relevant de la protection de l'enfance, et des adolescents scolarisés à Paris vont en classe après avoir dormi à la rue, ou squatté ici où là, dans des couloirs de foyers ou des hall d'immeubles.

Depuis la Toussaint, le syndicat lycéen FIDL choqué par cette situation a accueilli ces jeunes dans ses locaux et a obtenu quelques solutions de logement provisoire pour certains d'entre eux. Mais plusieurs sont encore hébergés dans leur salle de réunion.

Combien de temps cette situation va-t-elle durer ? Seule la mobilisation des lycéens et des enseignants peut faire bouger les choses. On a toujours constaté que les mobilisations d'équipe, par la grève, la manifestation, les pressions sur les structures décisionnaires pouvaient permettre de trouver des issues aux situations les plus désespérées. Comment continuer à faire cours en sachant que certains élèves n'auront ni abri ni repas le soir ?

fia ou jeu ?

« coups de physique » surgissent pour obtenir la victoire avant la fin, générant bagarres à coup sûr. Tout enseignant (en primaire, dans le secondaire), tout éducateur (animateur, professeur) connaît cela et sait intervenir.

Sauf que l'imaginaire au sein de la modernité tardive en crise est colonisé, autant par l'image des vedettes à crampons que par le discours de l'idéologie sportive qui veut que le football soit au-delà des « dérives » tellement c'est *une passion*. Certes, il ne viendrait à personne l'idée saugrenue de mettre au rebut le sport qui a de si belles valeurs en lui et pleins de vertus à diffuser.

Pourtant, refuser que le mot « football » qualifie ces deux réalités est un geste critique salutaire qui a toute sa place à l'école pour l'expliquer à nos élèves ainsi qu'aux adultes !

Du rififi au collège Daniel Mayer

La rentrée au collège Daniel Mayer, au nord du 18e arrondissement, n'avait jamais été aussi délirante. Mi-septembre, un gamin amène au collège un 9mm semi-automatique (ouioui, les guns des braquages). Quelques jours plus tard, du gaz lacrymo est répandu dans tout un escalier du collège. Début octobre, un élève est frappé, gazé et poignardé par un jeune du quartier devant le collège. La semaine avant les vacances, une grosse baston XVIIIe-XIXe arrondissements se déroule sur la place devant le collège, des coups de feu partent. Heureusement, ce n'est « qu'un » pistolet à grenaille. Les collègues fatiguent, dorment mal et craquent pour certains. On commence à s'énerver. On s'organise. On débraye pour demander des moyens supplémentaires : des surveillants, la présence à temps plein de la conseillère d'orientation psychologue et de l'assistante sociale, un renforcement de la présence de l'infirmière. Bref, du monde pour s'occuper de ces gosses qui vont mal et puis un passage en REP+. On obtient... un rendez-vous au rectorat, après les vacances...

On y part donc en vacances... sonné-e-s... et persuadé-e-s que ce sera pire à la rentrée puisque les gamins du quartier n'en sortent presque pas et vont donc avoir 2 semaines pour dormir le matin avant de consolider les embrouilles l'après-midi et le soir...

La rentrée tient toutes ses promesses cauchemardesques : dès le mercredi matin, à l'issue du cross des 5e organisé par l'UNSS aux buttes Chaumont (dans le XIXe donc), les élèves du collège sont pris à partie par une bande de grands du XIXe qui cherchent à frapper un élève en particulier, 2 ou 3 autres secondairement. Les adultes qui accompagnent s'interposent, se prennent des coups. La bagarre se déplace sur la route devant le parc, les voitures pilent devant le gosse frappé à terre... jusqu'à ce qu'un collègue parvienne à extirper l'élève de ce merdier en arrêtant un taxi pour le mettre dedans et partir avec lui !!! Les grands coursent le taxi qui s'arrête au feu rouge, ouvrent la porte pour attraper le gamin. Les collègues qui coursaient les grands les repoussent, le taxi peut repartir... C'est le lendemain que nous sommes reçus au rectorat, où on nous dit : réponse lundi !! On a comme l'impression qu'on se moque de nous... Gagné ! Lundi, réponse : on vous donne un poste supplémentaire de surveillant.

Le mardi 11 novembre est utilisé pour commencer à s'organiser. Le 12, l'AG au collège décide qu'on commence la grève le lendemain. Jeudi 13, on est alors près de 90 % en grève, jamais vu encore dans le collège. Ce jour-là, alors que la brigade mobile du rectorat (EMAS) est présente, 3 (très) jeunes extérieurs au collège entrent en sautant par dessus le portail pour faire sa fête à un élève de 3e de chez nous... Une CPE s'interpose, est bousculée, puis fait un malaise. Deux des trois gamins sont attrapés, mais pas le troisième qui ressort... par le même chemin... (il sera serré plus tard par la police). La CPE est emmenée aux urgences par les pompiers : 10 jours d'ITT.

Bon là, le discours commence un peu à changer en haut lieu... tout n'est peut-être quand même pas de la faute de l'incompétence des profs et de la vie scolaire. On refait grève le lendemain et des bigbig réu sont organisées sur la question de la sécurité : mairie du XIXe, du XVIIIe, mairie centrale, flics, éduc de rue... et nous au milieu... !! Puis au rectorat... On a clairement l'impression que là aussi, tout le monde a un peu compris ce qui se passait. Et alors donc ? Ben... des patrouilles de flics renforcées dans le quartier mais pas de subventions plus importantes aux assos pour qu'elles emmènent ces gosses en vacances, une « attention » portée par le rectorat à notre future DHG, mais pas de passage en REP+, pas de COP, d'AS en plus...

Et puis une dernière chose obtenue : un peu de dignité. En arrivant à s'organiser et, ensemble, à dire qu'on ne voulait plus travailler dans ces conditions, maltraitantes pour les personnels comme pour les élèves. En prenant conscience qu'on souffrait tou-te-s des mêmes maux chacun-e dans notre coin. Alors plutôt qu'attendre dans son coin en se demandant qui sera le-la prochain-e à craquer, on a gueulé. On dort mieux depuis. On a relevé la tête.

Classes en lutte

Bulletin mensuel gratuit de la CNT Éducation

Pour recevoir « Classes en lutte... » gratuitement tous les mois par e-mail, écrivez à l'adresse : **classesenlutte@cnt-f.org**.

Retrouvez-nous sur Radio Libertaire 89.4

Radio Libertaire — 89.4 MHz

2e mardi du mois de 20h30 à 22h30

Bulletin du syndicat CNT des travailleurs de l'éducation - Paris

Zéro de Conduite

33, rue des Vignoles - 75 020 Paris
http://www.cnt-f.org/fte - mail: educ.rp@cnt-f.org
06 08 80 78 86

Zéro de conduite (Confédération Nationale du Travail, syndicats de l'éducation île de France) : CPPAP en cours, directeur de publication : X. Soucies, TGI Créteil n°03/40. Imprimé par nos soins.